

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS

Harmonisation des tarifs

+ juste

+ simple

Pornic aggro Pays de Retz fait évoluer la tarification
des services d'accueil périscolaire et de loisirs
à compter du 2 septembre 2021

PORNIC
aggro
PAYS DE RETZ



www.pornicagglo.fr

Pourquoi ?

Dès 2017, Pornic aggro Pays de Retz a repris les services d'accueil périscolaire (accueil du matin et du soir) de Cheix-en-Retz et de Vue. En 2020, le pôle enfance s'agrandit suite au transfert des accueils périscolaires et extrascolaires (accueil de loisirs) gérés précédemment par les communes de La Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Villeneuve-en-Retz.

Dès lors, il est nécessaire d'aller **vers une tarification harmonisée pour des prestations similaires** sur les sept communes.



Concrètement :

Pornic aggro Pays de Retz met en place à compter du 2 septembre 2021 un **mode de calcul unique** : une tarification qui s'adapte à vos ressources et à la composition de votre foyer.



PLUS SIMPLE

Il repose uniquement sur deux données :

- **le revenu des familles** (Revenu Fiscal de Référence),
- **le nombre de personnes à charge.**



PLUS JUSTE

- **Décompte au 1/4 d'heure pour le périscolaire,**
- **Tarif personnalisé, adapté à chaque famille.**

Pour tenir compte des spécificités historiques de Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef et Villeneuve-en-Retz, une période de transition est prévue sur plusieurs années scolaires.



Combien vais-je payer ?

Calculez dès maintenant votre tarif grâce au **simulateur disponible sur le site Internet de Pornic aggro Pays de Retz** :

www.pornicagglo.fr/tarifs-enfance/



À noter : vous payez au **maximum 50 % du coût du service.**

Tél. : 02 40 02 62 92

EN SAVOIR PLUS :

www.pornicagglo.fr/tarifs-enfance/